



## NOTE DE SERVICE / MEMO

Destinataires / To	Maire et membres du Conseil	N° de fichier/File: DGLCI-DG-0021F
Expéditeur / From	Dan Chenier Directeur général / General Manager Direction générale des loisirs, de la culture et des installations Recreation, Cultural and Facility Services	
Objet / Subject	Détails sur le programme de patinoires extérieures 2021-2022	Date : 10 décembre 2021

Le programme de patinoires extérieures offre d'excellentes options d'activité physique en plein air à la population pendant les mois d'hiver. Les patinoires extérieures sont principalement entretenues par des bénévoles et des groupes communautaires qui fournissent ce service aux quartiers de la municipalité en étroite collaboration avec le personnel de la Ville d'Ottawa.

Plusieurs modifications liées à la COVID-19 qui étaient en place l'hiver dernier ont été éliminées conformément à la nouvelle réglementation provinciale. Nous savons que vous pourriez recevoir des questions de la population concernant les patinoires extérieures locales. Nous vous invitons donc à vous servir des renseignements ci-dessous comme guide pour répondre à ces questions.

Procédures liées à la COVID-19 (sujettes à changement selon la fluidité de la pandémie et les mises à jour de la réglementation provinciale qui pourraient entrer en vigueur en tout temps)

Des limites de capacité ne sont pas imposées sur la patinoire et dans le secteur environnant, y compris les pentes de glissade. En ce qui concerne les patinoires extérieures dotées d'un espace intérieur, comme un pavillon ou une roulotte, offrant un endroit au chaud où enfiler ses patins lors des heures de supervision prévues, plusieurs procédures demeurent en place pour l'hiver 2021-2022 :

- Toute personne qui entre dans le bâtiment devra répondre au questionnaire d'évaluation de la santé.
- Toute personne qui entre dans le bâtiment devra porter un masque.
- L'exploitant de la patinoire recueillera le nom et le numéro de téléphone des patineurs qui entrent dans le bâtiment à des fins de recherche de contacts.
- Les surfaces fréquemment touchées, comme les garde-corps et les poignées de porte, seront nettoyées souvent pendant les heures d'ouverture.

- Les patineurs de plus de 12 ans qui souhaitent utiliser les espaces intérieurs plus longtemps que pour simplement aller à la toilette, déposer leurs bottes ou enfiler leurs patins devront fournir une preuve de vaccination à l'exploitant de la patinoire.

### Glace de base/date d'ouverture

Pour créer la glace de base, il faut une accumulation de neige de 10 à 15 cm et des températures en soirée toujours inférieures à -10 degrés Celsius pendant cinq à sept jours. Le personnel tiendra compte des prévisions météorologiques à mesure que le temps se refroidit pour choisir le meilleur moment où les exploitants de patinoires communautaires pourront commencer à établir la base de la patinoire. Ce processus exigeant en main-d'œuvre consiste à damer la neige, puis à appliquer 12 couches d'eau pendant cette période froide de cinq à sept jours. Nous souhaitons que les conditions météorologiques nous permettent d'établir la base de la patinoire vers le 15 décembre, mais au cours des dernières années, la plupart des sites ont souvent dû attendre au début janvier pour ouvrir leur patinoire.

### Déneigement après une tempête

Les bénévoles feront de leur mieux pour déneiger la patinoire rapidement tout l'hiver. En général, les résidents peuvent s'attendre à ce que la patinoire soit déblayée dans un délai de 12 heures après une petite chute de neige, et dans un délai de 24 heures après une chute de neige plus importante (10 cm ou plus).

### Redoux

Certaines années, Ottawa connaît plusieurs périodes pluviales suivies de temps doux, ce qui complique l'entretien de la glace pour les bénévoles.

Durant un redoux, les bénévoles ne peuvent pas faire grand-chose jusqu'au retour du temps froid. En attendant, il est essentiel que le public évite d'utiliser la patinoire!

Marcher sur la patinoire par temps doux endommage sa surface; il est ensuite extrêmement difficile pour les bénévoles de rendre celle-ci lisse de nouveau.

### Conseils pour les résidents

Pour une saison couronnée de succès, nous vous encourageons à afficher les consignes suivantes dans le site Web de votre quartier ou sur vos comptes de médias sociaux :

- Le port d'un casque homologué CSA est fortement recommandé sur la patinoire.
- Les enfants de moins de 7 ans devraient être accompagnés d'une personne responsable âgée de 14 ans ou plus.

- Respectez les panneaux indiquant que la patinoire est fermée. Ce message veut dire que les bénévoles viennent d'arroser la patinoire ou que la glace est trop molle pour qu'on puisse y patiner.
- Évitez de marcher sur la patinoire : en plus d'être dangereux, cela abîme la glace.
- Les animaux sont interdits sur les patinoires. Ne vous servez pas d'une patinoire avec bandes comme d'un parc à chiens.
- Pour la sécurité des utilisateurs, il est interdit de jouer au hockey sur les patinoires dépourvues de bandes.
- Les heures d'ouverture des vestiaires et toilettes intérieurs, le cas échéant, sont établies par l'exploitant de la patinoire et affichées sur place et à Ottawa.ca.
- Prenez le temps de remercier les bénévoles qui consacrent leur temps à aménager une patinoire dans votre communauté et prêtez-leur main-forte lorsque vous le pouvez!
- Veuillez signaler tout risque ou toute anomalie sur un site au 3-1-1 ou au Bureau des loisirs saisonniers au 613-580-2590 ou à [LoisirsSaisonniers@ottawa.ca](mailto:LoisirsSaisonniers@ottawa.ca).

#### Déjeuner de reconnaissance des exploitants de patinoire

Le personnel espère pouvoir tenir un événement de reconnaissance des exploitants de patinoire en présentiel cet hiver. Une mise à jour sera envoyée dans la nouvelle année.

#### Coordonnées

Les résidents qui ont des questions de nature générale sur le programme de patinoires extérieures sont invités à communiquer avec le Bureau des loisirs saisonniers :

Téléphone : 613-580-2590

Courriel : [loisirssaisonniers@ottawa.ca](mailto:loisirssaisonniers@ottawa.ca)

Vous pouvez aussi envoyer vos questions et soumettre vos commentaires aux personnes suivantes :

**Gestionnaire de programme** : Sue Chiumera

Téléphone : 613-580-2424, poste 26637

Courriel : [sue.chiumera@ottawa.ca](mailto:sue.chiumera@ottawa.ca)

**Superviseur des loisirs** : Paul Dupuis

Téléphone : 613-580-2424, poste 46606

Courriel : [Paul.Dupuis@ottawa.ca](mailto:Paul.Dupuis@ottawa.ca)

Nous espérons connaître une autre saison couronnée de succès!

Cordialement,

Dan Chenier  
Directeur général  
Direction générale des loisirs, de la culture et des installations  
Recreation, Cultural and Facility Services

c. c. Steve Kanellakos, directeur municipal